Attribut conseils: spécialiste de la gestion de carrière et de la relation Homme/Travail



et la capacité à travailler ensemble vers les solutions

OUTPLACEMENT

QU'EST CE QUE I'OUTPLACEMENT?

Dans le cadre d'une procédure de restructuration, l'entreprise peut faire appel à un prestataire pour piloter le repositionnement d'un ou plusieurs collaborateurs jusqu'à l'obtention d'une solution professionnelle durable. Une réunion avec l'entreprise pourra être mis en place afin de mieux préciser le contexte et la situation professionnelle du ou des salariés.

LE RÔLE DE NOTRE CABINET ATTRIBUT CONSEILS

Notre expérience et notre réseau sont nos atouts pour piloter le repositionnement du salarié jusqu'à l'obtention d'une solution professionnelle durable.

Notre cabinet garantit la mobilisation et l'engagement des moyens humains et matériels nécessaires jusqu'à la réussite de la mission : contrat de travail, création ou reprise d'entreprise, entrée en formation...

Nous assurons également un rôle social fort permettant aux salariés de **mieux vivre cette situation** souvent délicate.

L'entreprise prouve ainsi sa démarche proactive et cultive une image responsable. La prise en charge du reclassement des salariés par notre cabinet offre à l'ensemble des acteurs concernés une **approche rassurante.**

Vous apprécierez notre suivi et notre implication.

Notre cabinet spécialisé en gestion de carrières sensibilise les salariés sur l'optimisation des chances de réussite et la connaissance de l'environnement.

DES PERSPECTIVES GAGNANT- GAGNANT

Le reclassement des collaborateurs permet:

AU SALARIE:

- D'être accompagné dans la transition vers de nouvelles perspectives
- De faire de ce moment une opportunité
- D'être soutenu dans la gestion du stress occasionné
- De faire le point sur ses compétences et son projet de carrière
- De définir et mettre en œuvre une stratégie de reclassement ou de reconversion
- D'être coaché dans l'intégration de son nouveau poste

A L'ENTREPRISE:

- D'être en phase avec les réalités changeantes du marché
- De rester viables et compétitives
- De maintenir la productivité
- De s'engager activement dans le repositionnement des collaborateurs
- De faire passer un message rassurant auprès des équipes
- D'accélérer le retour à l'emploi
- De bénéficier d'un appui dans la mise en place et la réalisation de la procédure
- De maintenir un climat social favorable



CONTEXTE

Les termes et conditions de cette assistance sont détaillés dans la présente proposition, étayée par la méthodologie générale de reclassement d'ATTRIBUT CONSEILS exposée ultérieurement. Il convient de noter que cette proposition constitue un point de départ flexible, susceptible d'ajustements en fonction du cahier des charges final et des résultats d'un entretien individuel approfondi avec le salarié.

Dans le but de contextualiser davantage la démarche, nous suggérons l'organisation d'une réunion avec l'entreprise. Cette réunion permettra de mieux comprendre le cadre global ainsi que la situation professionnelle spécifique du ou des salarié(e)s concerné(e)s. Cette étape préliminaire favorisera une personnalisation plus poussée de notre approche et contribuera à une collaboration étroite en vue d'atteindre les objectifs définis.



L'objectif principal est de guider le salarié dans son parcours de (re)positionnement professionnel en identifiant avec précision ses potentiels et aspirations, en les confrontant aux réalités du marché. L'accompagnement offert lui permet d'analyser de manière approfondie ses compétences professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et motivations. L'objectif final est de définir un projet professionnel solide en vue d'un retour à l'emploi, voir d'une création d'entreprise.

Ce processus vise à mettre en lumière et à valoriser l'image de soi, tout en favorisant le regain d'un état d'esprit positif grâce à une analyse dynamique du parcours personnel et professionnel. L'objectif concret est de préparer activement et avec succès le retour à l'emploi ou la concrétisation d'un projet entrepreneurial.

NOTRE MISSION LE
RECLASSEMENT DES
SALARIES NEGOCIE DANS
LA DUREE EN
RESPECTANT LE RYTHME
DE LA SITUATION
PSYCHOLOGIQUE DE LA
PERSONNE

- Faciliter la reconstruction de la confiance du collaborateur et le rétablissement de son rôle actif dans son évolution professionnelle, en fournissant un soutien complet, englobant les aspects méthodologiques, techniques, logistiques et psychologiques.
- Encourager le collaborateur à se positionner stratégiquement en matière d'employabilité et de transférabilité de ses compétences. L'objectif est de définir des aspirations professionnelles réalistes et de concevoir un plan d'action à court, moyen ou long terme en vue de les concrétiser.
- Faciliter une meilleure exploitation des atouts lors de négociations d'emploi ou de prises de décision en matière d'orientation, de carrière ou de création d'activité.

LES CLES DE LA REUSSITE

Convergence de paramètres :

Un partenariat fort avec l'ensemble des parties prenantes : Direction, syndicats, CE et salariés.

Une collaboration fructueuse avec les associations d'entreprises, les centres de formation, les pôles emploi

L'implication du salarié licencié et consultants d'Attribut Conseils vers l'aboutissement du projet de re positionnement



Cabinet de conseils en gestion de carrières regroupant une équipe diversifiée de consultants qualifiés, comprenant des psychologues du travail, d'anciens RRH, des experts en recrutement et des coachs certifiés, des formateurs en création d'entreprise.

L'ensemble de nos consultants possède des diplômes reconnus et bénéficie d'une vaste expérience dans le domaine du reclassement. Ils sont régulièrement supervisés, assurant ainsi la qualité des suivis. Des bilans intermédiaires, tant qualitatifs que quantitatifs, sont effectués. Ces informations sont rendues compte à la direction et, le cas échéant, aux différentes instances si cela a été préalablement convenu.

Les outils et supports que nous mettons à votre disposition sont soigneusement choisis et alignés sur des objectifs spécifiques. Nous détenons les habilitations nécessaires pour l'utilisation de tests de personnalité, garantissant ainsi une approche complète et spécialisée pour répondre aux besoins uniques de chaque individu que nous accompagnons.

SUPPORTS ET OUTILS DE TRAVAIL

- Chaque accompagnement est spécifique à un individu; il s'appuie sur une méthode générale mais avec des outils adaptés au cas particulier (Situation et contexte de la personne, objectif, niveau, fonction....).
- Des outils pédagogiques d'évaluation, d'auto évaluation des compétences, tests de personnalité, tests d'orientation
- Un espace ressources pour les analyses, statistiques, lieux d'informations par secteur et par métiers
- Un fichier d'entreprise national
- Des référentiels métiers

PARCOURS TYPE



Le processus dont le salarié est l'acteur principal, est conduit par un consultant en entretiens sur une moyenne de 6 mois et se termine par un suivi pendant la première période de l'intégration en entreprise si souhaité. L'accompagnement pourra se prolonger sur 12 mois selon les besoins.

INFORMATIONS - ADHÉSION

La première phase informe le salarié sur le processus de l'accompagnement. Les interrogations sont exprimés, permettant au consultant d'analyser le besoin et au salarié de valider son engagement.



2

ENGAGEMENT - CO CONSTRUCTION



La deuxième phase implique une discussion confidentielle sur les problématiques personnelles, les besoins, les obstacles. C'est un temps de co construction des objectifs contextualisés et réalisables, conclue par un accord d'engagement réciproque.

3

BILAN - PLAN D'ACTIONS

La troisième phase évalue le capital de connaissances et de compétences. Cette étape vise à déterminer la voie à suivre. Le bilan est finalisé par un plan d'actions pouvant conduire à un transfert de compétences vers d'autres secteurs, et/ou par une étape en formation, et/ou à la reprise ou création d'une entreprise.



4

Le salarié entre dans la quatrième phase Préparation, mise en œuvre du projet, temps de suivi jusqu'à l'atteinte de l'objectif



ACCOMPAGNEMENT RECHERCHE EMPLOI FORMATION



ACCOMPAGNEMENT CRÉATION ENTREPRISE



SUIVI - MAINTIEN DANS L'EMPLOI -COACHING

Informations, clarification du processus

Introduction de la prestation, du cabinet, de sa méthodologie, et de sa déontologie:

Présentation détaillée de nos services, du cabinet, de la méthodologie que nous adoptons et des principes déontologiques qui guident notre action. Cela permet de créer une compréhension claire des fondements de notre accompagnement.

Éclaircissement des possibilités, formalités et obligations administratives liées au licenciement (CSP, Pôle Emploi...):

Explication approfondie des différentes options disponibles, des démarches à suivre, ainsi que des obligations administratives liées au licenciement. Cela inclut des informations sur les dispositifs tels que le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) et les procédures auprès de Pôle Emploi, offrant ainsi une vision complète des démarches à entreprendre.

Analyse du contexte:

Examen approfondi du contexte spécifique entourant la situation du salarié, intégrant les aspects professionnels, personnels et contextuels. Cette étape permet de comprendre pleinement les enjeux et de personnaliser notre approche en conséquence.

Définition des objectifs avec le salarié:

Collaboration active avec le salarié pour établir des objectifs clairs et réalisables. Cette phase cruciale assure que les efforts déployés sont alignés sur les aspirations et les besoins spécifiques du salarié, garantissant ainsi une démarche personnalisée et efficace.

Entretien individuel

Co-construction des Objectifs

Analyse approfondie de la perception du salarié vis-à-vis du contexte et des circonstances :

Examen détaillé de la façon dont le salarié perçoit son environnement, en tenant compte du contexte et des circonstances. Cette analyse vise à comprendre les impressions subjectives et les influences externes qui peuvent façonner sa vision de la situation.

Identification et clarification des obstacles entravant la progression du bénéficiaire :

Détection précise de tous les éléments susceptibles de constituer des entraves, tels que les freins, les blocages. L'objectif est d'initier une démarche d'outplacement à la fois efficace et constructive.

Analyse des motivations, des besoins spécifiques et des problématiques :

Évaluation approfondie des motivations sous-jacentes, des besoins particuliers et des problématiques spécifiques du salarié. Cette compréhension approfondie contribue à personnaliser l'accompagnement de manière à répondre de manière ciblée à ses attentes et à ses aspirations.

Diagnostic et définition d'objectifs contextualisés et réalisables :

Élaboration d'un diagnostic complet suivi de la définition d'objectifs spécifiques, contextualisés et réalisables. Passation des questionnaires d'auto positionnement. Cette étape préalable permet de créer une base solide pour la co-construction d'un programme d'accompagnement sur mesure.

Confirmation de l'engagement du bénéficiaire :

Accord d'engagement

Validation formalisée de l'engagement du bénéficiaire envers le processus d'accompagnement, à travers un accord d'engagement réciproque. Cet accord sert de référence pour guider la collaboration entre le salarié et l'équipe d'accompagnement tout au long du parcours.



2

Bilan - Projet - Plan d'actions

BILAN DE PERSONNALITÉ

Dans cette étape cruciale du parcours, le consultant propose une série de tests. Les tests de personnalité jouent un rôle essentiel dans cette étape. Ils v aident à mieux se comprendre, à faire le point sur ses compétences et ses points d'amélioration. Au moment de choisir un projet, ces tests seront précieux pour aligner l'individu avec le projet.

Analyse approfondie des intérêts, aspirations, motivations et valeurs.

BILAN PROFESSIONNEL

Cette étape vise à analyser les compétences et intérêts de manière approfondie, en suivant un processus méthodique :

Identification des compétences et transférabilité: Nous examinons minutieusement les compétences professionnelles et personnelles, poste par poste, afin de mettre en lumière les forces dans différents contextes, et en étudier leurs transférabilités.

Auto évaluation des compétences

Classement par domaines: Vos compétences seront classées par domaines spécifiques, ce qui permettra de visualiser clairement les points forts ou axes d'amélioration au regard du futur projet.

Identification des activités et contextes privilégiés: Repérage des activités et contextes où les compétences excellent particulièrement, aidant ainsi à orienter la recherche vers des opportunités professionnelles en adéquation avec les talents.

Analyse des intérêts et motivations: En parallèle, exploration des intérêts et motivations profondes. Comprendre ce qui passionne réellement est essentiel pour identifier des carrières qui non seulement correspondent aux compétences, mais aussi aux aspirations personnelles.

EXPLORATION

Définition d'axes d'exploration pour les secteurs, métiers, et pistes de projets, en mettant l'accent sur la transférabilité.

Conduite de recherches d'informations et d'enquêtes sur le terrain pour valider le ou les projets.

Identification des axes de développement professionnel et des offres de services, validation de leur pertinence.

Identification des besoins en formation par la mesure de l'écart entre le projet et les compétences acquises

POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Formalisation de projets concrets, réalistes et réalisables. Élaboration d'un plan d'actions structuré, incluant les étapes de la formation et un rétro planning.

Entretiens individuels

3

Objectif emploi - Formation

Recherche de formations:

Dans le but de réduire les écarts de compétences identifiés lors du bilan professionnel et en alignement avec le projet défini, notre démarche de recherche de formation s'étend à diverses modalités. Cela englobe la quête de formations de courte ou longue durée, l'exploration des options de financement, l'envisagement de l'auto-formation, ainsi que l'exploration des MOOC, des formations qualifiantes, qu'elles soient dispensées à distance ou en présentiel, et des certifications pertinentes. Notre objectif est de fournir une palette complète d'options, adaptées aux besoins spécifiques du salarié, pour soutenir efficacement la stratégie de recherche d'emploi.

Mise en oeuvre de la stratégie

Exploration des canaux d'accès au marché de l'emploi

Analyse approfondie des cibles avec la préparation de listings d'entreprises. Mise en place d'outils de communication, y compris charte graphique, logo, et signature mail.

Création de CV ciblés, lettres de motivation, mailing, textes réseau, et lettres de remerciement post-entretien.

Élaboration de fiches réseaux et mise en œuvre d'une stratégie de prise de contact.

Établissement d'un planning quotidien des actions à entreprendre.

Évaluation quantitative et qualitative des actions menées.

Mise en place de la stratégie réseau, en particulier sur LinkedIn.

Expansion d'un réseau d'entreprises par d'évènement entreprises

Préparation aux entretiens d'embauche

Application de techniques de communication efficaces.

Préparation, gestion et optimisation des entretiens.

Mise en situation à travers des jeux de rôles.

Possibilité de simulations vidéo sur demande du salarié.

Suivi des entretiens

Offres d'emploi

Proposition d'offres collectées par l'équipe de prospection du cabinet. Assistance dans le processus de candidature auprès des entreprises. Analyse et réponse aux annonces, avec envoi de mailing aux listings d'Attribut Conseils et à ceux préparés en amont, incluant des candidatures spontanées.

Suivi des relances.

Bilan des actions menées - Suivi

Bilan quantitatif et qualitatif.

Redéfinition de la stratégie, proposition de mesures adaptées.





Accompagnement Création d'entreprise

Cet atelier est conçu pour guider les futurs entrepreneurs à travers le processus complexe de la création d'entreprise. Nous fournissons les outils, les connaissances et les stratégies nécessaires pour lancer son entreprise, et pour la développer avec succès au fil du temps.

- Valider l'idée: Identifier les différentes contraintes qui pèsent sur le projet, de quantifier les moyens à mettre en oeuvre pour se lancer et d'anticiper d'éventuelles difficultés. et d'évaluer la cohérence du Projet
- Fixer sa vision et ses objectifs stratégiques : Comprendre l'importance d'une vision claire et d'objectifs stratégiques solides pour orienter l'entreprise vers le succès à long terme.
- Offre, description des Produits/Services: Développer une offre de services cohérente et attrayante, et savoir comment la présenter efficacement aux clients potentiels.
- Étude de marché : Apprendre à réaliser une étude de marché approfondie, en analysant la nature du marché, les tendances et la concurrence pour mieux positionner son entreprise.
- Plan de Développement : Élaborer un résumé du plan de développement incluant des projections financières pour anticiper les coûts et définir la rentabilité de l'entreprise.
- Stratégie commerciale et communication : Développer des stratégies commerciales efficaces et des techniques de communication pour attirer et fidéliser les clients.
- Outils d'analyse : Découvrir et maîtriser divers outils d'analyse pour évaluer la performance de l'entreprise et prendre des décisions éclairées.
- Moyens et organisation : Mettre en place les moyens nécessaires et organiser votre entreprise de manière efficace pour garantir une prestation de services fluide et professionnelle.
- **Connaître la réglementation :** Comprendre les exigences légales et réglementaires , y compris les normes
- Choix du statut et marche à suivre





Suivi en entreprise - Maintien dans l'emploi

SUIVI DE LA PÉRIODE D'ESSAI - COACHING

Dans cette phase cruciale de suivi de la période d'essai, notre objectif est de renforcer de manière significative l'accompagnement déjà mis en place. Cela implique un suivi attentif de l'intégration du salarié dans son nouveau contexte professionnel, avec un accompagnement spécifique dédié à la période de transition.

Au cœur de cette démarche se trouve l'identification et l'analyse approfondie des éventuelles problématiques émergentes au cours de la période d'essai. Nous nous engageons à travailler de manière collaborative avec le salarié pour définir des objectifs concrets et réalisables en réponse aux défis rencontrés.

Le suivi de la période d'essai comprend également une démarche proactive pour rechercher des solutions adaptées. En mettant l'accent sur la résolution de problèmes, notre équipe s'engage à collaborer étroitement avec le salarié pour créer un environnement propice à la réussite, favorisant ainsi une transition fluide et une intégration réussie.

Entretiens individuels de coaching

- Renforcement de l'accompagnement personnalisé
- Suivi attentif et adaptatif de l'intégration professionnelle
- Accompagnement dédié à la période de transition
- Identification et analyse approfondie des éventuelles problématiques émergentes
- Définition et affinement des objectifs spécifiques à atteindre
- Recherche active et concertée de solutions adaptées







La démarche repose sur une méthodologie rigoureuse, des outils spécialisés, un investissement personnel conséquent, ainsi que des enquêtes documentaires et sur le terrain, effectuées tant au sein du cabinet qu'à l'extérieur, notamment auprès de professionnels et d'organismes de formation.

La pédagogie, adaptée en fonction de chacun, se caractérise par une alternance habile entre des séances en tête-à-tête avec le consultant, des périodes de travail individuel intensif et des moments dédiés à la recherche personnelle.

Le consultant joue un rôle clé en apportant des techniques éprouvées, des conseils éclairés, et en facilitant l'auto-évaluation du client. Il accompagne le client sur le difficile chemin de la transition professionnelle, reflète une image constructive pour favoriser la progression, soutient dans l'élaboration d'un plan d'action, et encourage à semer les graines du succès pour une récolte fructueuse.

Il instaure une **relation de parité**, où chaque individu, le consultant et le salarié, occupe un rôle spécifique dans un travail d'équipe.

Le consultant assume la responsabilité de l'organisation et de la méthodologie tout en veillant à créer un climat de confiance et à respecter les rythmes individuels. L'accent est mis sur une approche collaborative, favorisant la mise en réseau des compétences et des ressources.

Notre approche se tourne résolument vers l'extérieur, mettant le salarié en relation avec un réseau de partenaires, d'entreprises et d'experts. Les conditions d'accompagnement sont conçues pour favoriser cette mise en réseau et maximiser les opportunités de collaboration et d'apprentissage externe.



Posture du consultant

Le consultant est centré sur la sphère professionnelle, en se positionnant à l'articulation des champs sociaux, économiques et psychologiques. Le consultant est non jugeant, respecte le contexte de la demande, du cadre fixé. Il veille au consentement, au volontariat.

Le consultant fait évaluer les ressources, considère le client comme agent de changement, sollicite les théories et actions de celui-ci, définit avec lui les objectifs, les sens, les buts et résultats. Il fait émerger des « possibles » traduits en objectifs concrets et validés. Il fournit de l'information, des référents, des pistes, des contacts afin notamment que le client se situe dans le contexte évolutif et concurrentiel de l'emploi dans son entreprise et/ou sur le marché du travail.

Le consultant favorise le lien avec d'autres professionnels. Il est garant de la charte de déontologie et d'éthique d'ATTRIBUT CONSEILS (à consulter sur le site)





Personnes en situation de handicap

S'assurer de la meilleure prise en charge possible pour les personnes en situation de handicap

ATTRIBUT CONSEILS s'est dotée d'une référente handicap pour repérer dès le premier accueil une personne en situation d'handicap afin de pouvoir l'orienter au mieux en fonction de sa situation et des besoins exprimés.

Référente handicap: Daphné BATTAGLIA 06 98 88 15 55

Ce rôle consiste à :

- · Veiller à l'égalité de traitement et d'accès à l'information, à l'accompagnement et à la formation
- Encourager, favoriser le développement de l'accessibilité pédagogique aux actions de formations ou d'accompagnements proposés
- · Mobiliser les dispositifs à l'échelle locale, départementale et régionale pouvant être sollicités, permettant la mise en place de la compensation du handicap en situation d'accompagnement ou de réorientation
- · Veiller, informer sur les dispositifs et relais de partenaires existants garantissant l'inclusion, l'intégration en emploi de la personne en situation d'handicap La référente handicap au sein de notre équipe est Daphné BATTAGLIA

Accessibilité aux publics en situation de handicap Notre établissement est ERP et est accessible aux publics en situation de handicap

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place Nous tenons à votre disposition une liste des organismes pouvant accompagner le parcours d'une personne handicapée :

- · L'Agefiph : www.agefiph.fr
- · Cap emploi: www.capemploi.net
- L'Adapt : www.ladapt.net
- · La MDPH de votre département : www.mdph.fr
- · L'Arpejeh : www.arpejeh.com
- Tremplin Études, Handicap, Entreprises : www.tremplin-handicap.fr Autres liens utiles :
- · https://www.ecologique-
- solidaire.gouv.fr/sites/default/files/plaquette_web_bien%20accueillir%2 OPH.pdf
- https://handicap.gouv.fr/actualites/article/registre-d-accessibilite- obligatoire-un-guide-pour-les-erp

REFERENCES



Des moyens efficaces mis à disposition des clients::

logistiques, réseaux de partenaires professionnels, expertises métiers RH, insertion, emploi, formation, juridique.



La participation aux réseaux d'entreprises, contacts permanents avec le marché de l'emploi et l'évolution des besoins des employeurs en participant aux réunions des groupements des syndicats professionnels. Nous sommes membres participatifs des associations de dirigeants (CJD, CC2V, COLENTRE, LAB PARETO)

Nous sommes membres actifs des commissions « Aide à la création d'entreprise » «opportunité de croissance» « Stratégie d'entreprises » « groupe d'aide à la décision et solidarité » au Centre des Jeunes Dirigeants sud 91, sud 77.

Nous sommes **membres et signataire** de la charte des achats responsables, membre actif du LAB PARETO (développer l'emploi à partir de la mise en relation des achats grands groupe et PME), intervenons dans les écoles et lycées pour présenter la création d'entreprises, membre du jury BTS commerce. Membre fondateur du groupe FACE cœur de l'Essonne (lutte contre l'exclusion avec des dirigeants d'entreprise)



Une forte capacité à mettre en relation les candidats et les entreprises



Une page facebook et linkedin (+ de 1000 abonnés)

Qui informe quotidiennement sur les évolutions des métiers et secteurs, diffuse des offres d'emplois, donne des techniques de recherche d'emplois, informe sur les salons

Des avis Google 5/5 pour plus de 160 avis

https://www.google.com/search?

q=Attribut+Conseils&stick=H4sIAAAAAAAAAAAONgecSYyS3 w8sc9YamESWtOXmOM4ulKzsgvd80rySypFPLhYoOyFLj 4pbj10_UNy3KqLPOyyjUYpHi5kAWkFJS4eC0MbsmltnjMZ tQS4pzoeC0t5N5Td8GpgoWNlnOFzvIAAGhBVbNuAAAA& sa=X&ved=2ahUKEwjM0pfCvlbgAhXNy4UKHaj8C44Q6RM wC3oECAYQBA&biw=1920&bih=856#lrd=0x47e5de5466d6 4191:0xcd129d3981711195,1,,,

ATTRIBUT représente une communauté de partenaires privés et publics et est en prise sur le marché du travail et ses mutations. L'une de nos forces : La mise en réseau.

Membre du Centre des Jeunes Dirigeants, nous contribuons à une démarche volontaire de performance globale

- Respect du client
- Respect du salarié
- Respect de l'environnement
- Respect du fournisseur (signataire de la charte des achats responsables)
- Démarche RSE (membre fondatrice du groupe FACE)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Validé jusqu'au 24/11/2024 La certification Qualiopi a été délivrée pour la catégorie d'action suivante :

Bilan de compétences et actions de formation



ATTRIBUT CONSEILS est titulaire du processus qualité QUALIOPI, certificat de qualification professionnelle, qui atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences, qu'il s'agisse d'actions de formation, de bilans de compétences :

- Le respect de la réglementation
- L'adéquation des compétences et des moyens techniques et humains aux actions de formation
- La satisfaction des clients
- La pérennité financière
- Le respect du code de déontologie, du code de conduite professionnelle et du règlement intérieur

ATTRIBUT CONSEILS est datadocké sous le numéro :



Une équipe de psychologues du travail, expert bilans et VAE, formateurs consultants, ingénieurs de formation, coachs certifiés, anciens RRH, anciens dirigeants, tous animés par le même objectif : votre réussite.

Notre engagement : Définir les objectifs et les atteindre ! La transformation, le renouvellement, la mutation, le mouvement nécessitent une conduite de projet avec une méthodologie qui prend en compte deux résistances :

- Celle de l'individu
- Celle du système

A partir de cette complexité, nous nous engageons à prendre le temps nécessaire à l'analyse des besoins, à la définition de l'objectif et à la construction de votre accompagnement.

Nos valeurs:

- · Le respect
- L'intégrité
- L'ouverture
- La conscience
- L'efficacité
- Le partage



FINANCEMENT

Nos honoraires englobent l'intégralité de l'accompagnement, depuis l'information collective jusqu'au suivi en emploi. Ils couvrent les charges locatives, les frais de fonctionnement, les charges salariales, les déplacements, ainsi que le temps de suivi en dehors des sessions. Cette présentation des tarifs est effectuée à titre indicatif; ils seront ajustés en fonction de vos besoins, du nombre, du contexte spécifique. Un devis détaillé vous sera présenté pour validation.

TARIFS 2024 Nets de taxes	En individuel	En collectif - prix unitaire par groupe de 8 à 10 personnes
Informations, clarification du processus - Adhésion 1h30 en entretien individuel	150 €	
Co-construction des Objectifs 2h en entretien individuel Bilan - Projet - Plan d'actions 16h en entretien individuel	2240€	
Atelier Objectif emploi - Formation 7 jours en collectif (8 à 10 personnes) 16h en individuel	2240€	5600€
Atelier Accompagnement Création d'entreprise 7 jours en collectif (8 à 10 personnes) 16h en entretien individuel	2240€	5600€
Suivi en entreprise - Maintien dans <u>l'emploi</u> 6h en entretien individuel	700€	

Nous contacter



Daphné battaglia - Fondatrice

Ma passion a toujours été d'apporter mon soutien aux hommes et aux femmes dans leur parcours professionnel, et faire connecter 2 mondes en mouvement: celui de l'entreprise et le nôtre.

Pour moi, l'enjeu crucial est partagé : l'entreprise a un rôle essentiel à jouer en favorisant sa croissance grâce à des collaborateurs épanouis, dont le développement personnel est au cœur du projet.

De même, chaque collaborateur peut envisager le travail comme un moyen d'atteindre ses propres objectifs de développement.

L'approche pédagogique développé se base sur le croisement des expertises en faisant intervenir des psychologues du travail spécialisés dans l'emploi, des experts de la formation et des pédagogues chevronnés

Mes valeurs fondamentales sont la qualité dans le travail, l'authenticité et le partage.

Vous êtes intéressé par un de nos services?

Nos accompagnements et formations sont personnalisés pour répondre à vos besoins spécifiques. Pour obtenir des informations sur les tarifs, nous vous invitons à consulter notre site web. Si vous recherchez un accompagnement sur mesure, n'hésitez pas à nous contacter directement. Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et vous proposer une solution adaptée à vos attentes.

Nous contacter



contact@attribut-conseils.com



09.84.36.12.37 06.98.88.15.55

Siège social:

161 rue Saint Merry 77300 Fontainebleau

- Nos bureaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap
- · Nous disposons de bureaux secondaires sur les villes de Melun, Varennes Jarcy et Milly la Forêt





SERVICES ANNEXES

"Le travail nous travaille, ensemble faisons en sorte qu'il nous travaille bien"

- Bilan de compétences
- Accompagnement VAE VAP
- Coaching
- Bilan d'orientation jeunes
- création entreprise
- Psychologie du travail
- Ingénierie de la formation

Si vous désirez obtenir des informations plus détaillées sur l'un de nos services, nous vous invitons à nous contacter. Nous serons ravis de vous fournir le programme complet et répondre à toutes vos questions. Notre équipe est là pour vous aider à trouver la solution qui correspond le mieux à vos besoins.

BILAN DE COMPÉTENCES



Définition:

Le bilan de compétences permet de faire le point sur ses compétences, aptitudes, motivations personnelles et professionnelles, ainsi que d'identifier ses ressources et ses potentiels.

Pour qui?

Toutes personnes, tous niveaux! Quelle que soit la situation, le bilan de compétences est un dispositif puissant lorsqu'on souhaite explorer les meilleures options pour un avenir professionnel épanouissant.

Les objectifs:

Il vous permet de vous (re)positionner professionnellement, après avoir identifié vos potentialités et vos aspirations et de les avoir confrontés aux réalités du marché ou du contexte de votre entreprise.

Ce bilan vise à valoriser l'image de soi, à travers l'anaiyse dynamique de son parcours personnel et professionnel dans un objectif de réussite et pour atteindre un résultat concret. Il permet également d'agir en s'appuyant sur une meilleure connaissance de soi, à partir d'un projet clair et un plan d'action défini.

Chaque bilan est spécifique à un individu, il s'appuie sur une méthode générale mais avec des outils adaptés au cas particulier.

Déroulement :

Sur une moyenne de 3 mois avec des entretiens et des temps d'investigation personnelle. Les entretiens se déroulent en face à face avec un consultant spécialisé en **présentiel ou visio**.

Un entretien **préliminaire gratuit et sans engagement** marque la première étape. Le bilan est conduit par un consultant et se déroule sur 24H; dont 16H d'entretiens individuels au minimum, 2 H de tests et 6 H de travail personnel (recherche documentaire, enquêtes ...)

À l'issue du bilan, une synthèse est réalisée par notre Cabinet. Même si le bilan de compétences est financé par votre employeur, la synthèse est confidentielle et vous appartient. Vous pouvez choisir de la transmettre ou non à votre employeur.

> Respect absolu de confidentialité des informations recueillies, et respect du cadre défini par la loi sur le bilan de compétences.



Le contenu Le bilan de compétences comprend les trois phases suivantes :

1. Une phase préliminaire qui a pour objet :

- d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.



2. Une phase d'investigation

permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.



3. Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- de s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- de recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- de prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Le tarif d'un bilan de compétences se situe entre 1800€ et 2240€ net de taxes selon les modalités de prise en charge et vos besoins exprimés.

On peut avoir recours à un bilan de compétences soit par la voie d'une prise en charge par l'employeur (Plan de développement des compétences de l'entreprise), soit dans le cadre d'une démarche personnelle (Compte Personnel de Formation "CPF"). Quelle que soit la configuration, le bilan de compétences est, dans la majorité des cas, intégralement financé grâce aux fonds de la formation professionnelle.



FORMATION CRÉATION ENTREPRISE





À la fin de ce parcours de formation, le créateur ou repreneur d'entreprise aura acquis un ensemble de compétences entrepreneuriales essentielles et aura pu évaluer la viabilité de son projet grâce à un diagnostic approfondi. Il sera pleinement informé sur toutes les étapes cruciales de la création d'entreprise.

Guidé par des outils performants, des conseils experts et un accompagnement personnalisé, il sera en mesure de construire son rétroplanning et de suivre méthodiquement les étapes nécessaires à la création de son entreprise. Plus précisément, il aura acquis la capacité de réaliser une étude de marché approfondie et de rédiger un business plan solide. De plus, il sera bien informé sur le choix du statut juridique approprié et saura comment s'orienter vers les professionnels compétents tels que les comptables, les avocats ou les notaires pour confirmer ce choix.

Enfin, il aura été sensibilisé aux procédures administratives de la création d'entreprise et sera au fait des démarches requises auprès du CFE (Centre de Formalités des Entreprises) ou de l'URSSAF. En résumé, il quittera ce parcours non seulement avec un plan d'action solide, mais aussi avec la confiance et le savoir-faire nécessaires pour concrétiser son projet entrepreneurial avec succès.



Sur une moyenne
de 3 mois avec des
entretiens et des
temps
d'investigation
personnelle. Les
entretiens se
déroulent en face
à face avec un
formateur
spécialisé en
présentiel ou visio.

Finançable CPF

Pédagogie par projet!
L'une des forces de cette
formation est son approche
pédagogique par projet. Tout au
long de la formation, vous allez
travailler sur la création de votre
entreprise. A l'issue de cette
formation, vous aurez donc
structuré un vrai projet et conçu
des ressources utilisables pour
démarrer votre structure

PROGRAMME



1. UN ENTRETIEN PRÉLIMINAIRE

ISans engagement marque la première étape. C'est l'occasion de faire connaissance avec le consultant formateur, de poser des questions sur l'accompagnement et d'exposer le projet.

Le consultant :

Fera préciser l'objectif de la demande et les circonstances du projet afin d'analyser les besoins pour co construire la formation avec vous.

Il vous Informera de la méthodologie, puis présentera le cabinet, les intervenants, le prix.

La formation se déroule en général entre 8 à 12 entretiens d'1 heure 30.

Les rendez-vous sont réalisés sous format d'entretiens en face à face.

Qu'il s'agisse de présentiel ou de distantiel, ces entretiens sont individuels et personnalisés. Créer une entreprise est une démarche logique et itérative. Votre projet de création va vous amener à suivre des étapes et revenir sans cesse en arrière pour ajuster votre projet aux réalités du marché.

2. LE PROJET

L'objectif de cette étape est de prendre le temps de bien réfléchir à son projet personnel en amont, de faire le point sur ses compétences, de se fixer un cap, des objectifs personnels, d'identifier les différentes contraintes qui pèsent sur le projet, de quantifier les moyens à mettre en oeuvre pour se lancer et d'anticiper d'éventuelles difficultés.

Il s'agit de :

- Analyser ses compétences et points d'appui
- Construire son projet personnel et mettre en évidence sa motivation à créer
- Définir et évaluer l'idée
- Évaluer la cohérence du Projet

3. LE BUSINESS PLAN

L'objectif de cette étape est de définir une stratégie d'entreprise et de maitriser les outils d'études de marché afin d'élaborer un plan d'actions.

Il s'agit de :

Etablir un résumé du plan de développement

- Réaliser l'étude de marché :
- Nature, tendances du marché
- Concurrence

Mon offre, description du produits/services

Fixer sa vision et ses objectifs stratégiques :

- La stratégie commerciale, communication
- Les outils de réflexion : découvrir Les outils d'analyse comme le Swot
- Mettre en place les moyens et organisation

4. L'ACTIVITÉ ET LES MOYENS

L'objectif de cette étape est d'être capable de définir l'ensemble des moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise et de les chiffrer.

Il s'agit de :

- Faire les prévisions de chiffre d'affaires et des achats
- Définir les moyens de production Les investissements/leasing Les locaux
- Prévoir les moyens humains
- Connaitre les charges diverses
- Définir la rentabilité



5. LE FINANCEMENT DU PROJET

L'objectif de cette étape est de connaitre et manipuler les outils de financement du projet.

Il s'agit de :

- Connaitre le financement en bref, notions sur le bilan
- Savoir ce que sont les fonds propres et immobilisations
- Établir ses besoins en fond de roulement (BFR)
- Connaitre les différents emprunts et subventions

6. LES PRÉVISIONS FINANCIÈRES

L'objectif de cette étape est de préparer ses tableaux de bords de suivi financiers.

Il s'agit de :

- Réaliser le tableau de compte de résultat prévisionnel
- Chiffrer l'évolution du chiffre d'affaires
- Faire les tableaux de financement
- Prévoir la trésorerie
- Établir l'évolution de la trésorerie par mois
- Information: les outils comptables: comprendre les outils comptables qui constitue un prévisionnel financier
- Modèles: plan de financement, compte de résultat prévisionnel, plan de trésorerie.

7. LE STATUT JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE ET LE RÉGIME SOCIAL DU DIRIGEANT

L'objectif de cette étape est de bien connaitre les différents statuts afin de choisir celui le mieux adapté, celui qui possède le plus d'avantages et présente le minimum de risques pour vous.

Il s'agit de :

- Connaitre les différents statuts juridiques
- S'informer sur le régime social du dirigeant
- Choisir le statut adapté au projet
- Connaître la fiscalité

8. LES DEMARCHE POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

L'objectif de cette étape est de fixer un plan d'actions des formalités à entreprendre selon votre entreprise, son statut et ses spécificités.

Il s'agit de :

- Connaitre l'ensemble des formalités à accomplir et le coût
- Connaître les structures de dépôt de dossier Centre de formalités des entreprises (CFE)..
- Comprendre ce qu'est un numéro d'identification de votre entreprise, numéro Siren. Les différentes démarches administratives. (infogreffe, etc.)

9. SUIVI À 6 MOIS

Il s'agit d'un rdv 6 mois après le dernier entretien, afin d'évaluer l'avancement du projet et d'apporter des conseils et informations selon les besoins exprimés.



ACCOMPAGNEMENT VAE

ET SI JE VALIDAIS MES EXPERIENCES PAR UN DIPLÔME..?

Vous voulez faire reconnaitre vos compétences par un CAP, BTS, Licence Pro, titres professionnels, Master,...? Vous voulez accéder à des emplois supérieurs nécessitant un diplôme spécifique ?... Certains concours de la fonction publique vous tentent ?... Vous voulez vous inscrire à une formation exigeant un niveau de diplôme supérieur à celui que vous possédez ?...



DUREE DU PROGRAMME DE LA VAE: MINIMUM 24 HEURES

Nous vous accompagnons dans la réalisation de votre dossier afin de faire reconnaître vos compétences et d'obtenir le diplôme dont vous avez besoin pour évoluer dans votre carrière.

Nous identifions ensemble la formation qui vous permettra de dynamiser votre parcours, nous vous guidons dans la rédaction de votre dossier et vous préparons à l'entretien devant le jury en mettant à votre service un expert en communication, spécialiste dans la prise de parole en public.

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

L'accompagnement du candidat consiste à l'assister dans sa préparation à la VAE **en vue de l'obtention de la certification visée** (CAP, BTS, Licence Pro, titres professionnels, Master,...). Notre accompagnement à la VAE, par le biais d'entretiens individuels, comporte plusieurs étapes :

Etape n°1: information, conseil, orientation

Nous nous rencontrons au cours d'un ler entretien où nous faisons connaissance :

Vous nous expliquez vos souhaits et nous vérifions ensemble l'adéquation du projet et le diplôme visé

Nous définissons ou validons le diplôme visé en fonction de vos expériences,

Nous vous expliquons le déroulement de la VAE et les possibilités de financement.

Etape n°2 : le Livret 1

Nous vous accompagnons dans la rédaction du livret de 'recevabilité' appelé 'Livret 1'. Nous définirons les expériences professionnelles et/ou extra-professionnelles que vous présenterez dans ce Livret 1 et nous le rédigerons ensemble.

Étape n°3 : le Livret 2

Une fois que votre Livret 1 sera validé, vous rédigerez un livret d'expériences appelé 'Livret 2'. Nous expliciterons les expériences et compétences que vous présenterez dans ce Livret 2.

Etape n°4: préparation au jury

Un jury validera votre Livret 2. Nous vous préparons à ce jury et nous simulons ensemble votre présentation.

NOS PLUS:

Tous nos consultants possèdent tous une vision claire et précise des problématiques actuelles dans une multiplicité de domaines. Experts bilan de compétences/VAE.



ET APRÈS?

Valider un diplôme vous ouvrira de nouvelles opportunités professionnelles : évoluer dans votre métier, avoir plus de responsabilités, continuer à vous former, consolidera votre carrière... autant de pistes qui donneront un nouveau sens à votre carrière professionnelle.

VAP

ACCOMPAGNEMENT VAP85

VAP85 : Avoir interrompu ses études depuis au moins 2 ans et d'avoir minimum 5 années d'expérience professionnelle quelque soit le secteur d'activité. Tout diplôme spécialisé dans tout secteur d'activité ; comptabilité, administratif, commercial, communication, RH. ...

L'accompagnement consiste à vous assister dans la préparation à la VAP85 **en vue de postuler à une formation diplômante à laquelle vous ne pourriez pas normalement postuler**. Que vous ayez un BAC ou niveau BAC ou un BAC+2, vous pouvez prétendre à une formation BAC+4/5.

Un accompagnement spécifique

La procédure de la VAP (dossier et accompagnement) peut se faire entièrement à distance. Cette dernière vise à faire état de vos acquis en valorisant les activités principales liées à chacune des fonctions occupées et explicitant plus particulièrement les expériences, compétences et formations en lien avec le domaine du diplôme visé.

De façon complémentaire, ATTRIBUT CONSEILS vous accompagne dans la constitution de votre dossier. Un expert VAE/VAP vous guide dans l'explicitation des éléments attendus par téléphone, par mail ou en présentiel. Attribut Conseils vous aide à mettre en valeur les compétences acquises pour démontrer que vous détenez le socle de compétences. Une fois constitué, le dossier est examiné par une commission pédagogique de l'école ou l'université en charge d'évaluer votre potentiel et capacité à suivre avec succès la formation envisagée. Ensuite, nous vous aidons à préparer votre dossier d'inscription et vous préparons à l'oral du jury.

Tarifs Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et VAP

L'entretien préliminaire est gratuit et sans engagement. Le tarif d'une VAE se situe entre 1500€ et 5000€ net de taxes, en fonction des besoins exprimés, du nombre d'heure et selon les modalités de prise en charge. Détail des tarifs (conditions générales de ventes)

Vous pouvez également demander une prise en charge par votre employeur (<u>Plan de développement des compétences</u>).

Quelle que soit la configuration, la VAE est, dans la majorité des cas, intégralement financée grâce aux fonds de la formation professionnelle. N'hésitez pas à nous <u>contacter</u> **09 84 36 12 37** pour en savoir plus sur les modalités de prise en charge.

COACHING

LES RESULTATS ATTENDUS DU COACHING

- Le client atteint un niveau élevé de performance (par rapport à une norme objective) dans le long terme
- Le client s'améliore constamment, il est dans une dynamique de changement. Les changements sont génératifs: ils en appellent d'autres.
- Le client résout une problématique professionnelle
- Le client oriente ses actions vers l'atteinte des résultats attendus

Notre service d'accompagnement en coaching axé sur la systémie est conçu pour vous aider à comprendre les relations et les dynamiques qui vous entourent, et à les utiliser de manière constructive pour atteindre vos objectifs.

L'accompagnement en coaching professionnel s'adresse tant aux **particuliers qu'aux entreprises**. Vous bénéficierez d'un soutien assuré par un coach certifié et diplômé en intervention systémique et stratégique.

Performance excellente dans le long terme Auto - correction Auto - génération

APPROCHE DE NOTRE DÉMARCHE SYSTÉMIQUE

L'approche proposée par ATTRIBUT CONSEILS est à la fois systémique, paradoxale, stratégique et non normative :

Systémique au sens où elle pose un regard interactionnel sur la situation amenée par le client, et permet un décodage spécifique des interactions et des difficultés qui se jouent entre le client et son environnement ou entre le client et lui-même; elle est systémique également car elle permet de sélectionner les éléments pertinents au sein de l'environnement dans lequel le client évolue.

Paradoxale, car elle se donne comme axe d'intervention principal de repérer et contrer les tentatives de régulation du client : c'est-à-dire ce qu'il met en place comme solutions mais qui est inopérant ou contribue au maintien de la problématique... à l'origine de sa demande de changement!

Stratégique parce qu'elle confère à l'intervenant une posture de co-construction, avec le client, de régulations nouvelles qui lui permettent d'expérimenter et de s'approprier des modalités de changement effectives;

avec une influence assumée de l'intervenant notamment par la prescription de tâches (ou d'exercices) contribuant à un mouvement d'inversion et d'ouverture permettant au client de vivre des nouvelles expériences qui s'avèrent «correctrices».

Non normative car elle respecte entièrement et intègre la vision du monde et la position du client; et aussi car elles ne s'appuie pas sur des règles ou modes d'emploi pour induire le changement : elle s'appuie sur un décodage précis et contextualisé de l'évaluation du caractère fonctionnel ou non de ce que la personne met en place pour résoudre sa problématique et atteindre ses objectifs de changement.

PHASE PRÉLIMINAIRE AU COACHING

Un entretien préalable gratuit et sans engagement est organisé avec le client afin d'établir le contexte/la situation proposé pour travailler ensemble de façon à être sur que l'on parle de la même chose et qu'il n'y a pas de dérive vers un autre champ de travail (à moins que cela ne soit décidé). Les règles de confort et de sécurité dont le bénéficiaire a besoin seront exprimées. L'objectif privé et/ou public qu'il souhaite atteindre et les indicateurs de résultats.

La confidentialité étant la règle principale de la déontologie, nous verrons ensemble ce dont le client souhaite ou pas aborder en réunion tripartite, si il y a lieu, avec son entreprise.

Dans le cas d'une commande de l'entreprise, une réunion tripartite d'îh avec le responsable hiérarchique et le bénéficiaire sera organisée. L'objectif public sera fixé. Un compromis devra être réalisé entre l'objectif privé (celui défini en entretien préalable) et l'objectif dit public, c'est à dire celui du responsable hiérarchique. Le coaching ne pouvant fonctionner sous la contrainte. Les indicateurs de résultats, lieu, dates, fréquence, condition d'annulation seront contractualisés.

DEROULEMENT DES SÉANCES

La première phase consiste à mettre au travail la demande de coaching, en faciliter l'expression et en permettre l'élaboration dans ses dimensions historiques, contextuelles, et dans ses enjeux. Cette étape va aboutir à la formulation précise de l'objectif. Il correspond à la cristallisation d'un aspect de la demande ou d'un ensemble d'éléments qui la compose. Sa formulation aura toute son importance car l'objectif sera exprimé avec les mots même de la personne.

La deuxième phase se focalise sur les interactions pour déclencher et générer les changements attendus. Les interactions, que l'on peut appeler « relations d'un individu » sont multiples autant qu'inépuisables. Les relations sont celles entretenues avec les autres, mais pas seulement. Il s'agit de travailler la relation que la personne entretient:

- Avec elle même
- Avec son objectif de performance
- Avec le problème
- Avec son environnement de travail

Dans cette perspective, l'accent n'est pas mis sur la personne elle-même, isolée de son contexte.

La troisième phase concerne le changement de perspective. Penser le problème en termes de solution et non plus en termes de problème. Le client élabore un champ d'options qu'il mettra en action en dehors des séances de coaching. Le changement de perspective du point de vue de la pratique consiste alors à ne pas chercher à résoudre des problèmes mais à construire de nouvelles façons d'agir et d'interagir. Cela va permettre à la personne de mobiliser ses points forts, ses capacités et ses qualités. Cela repose sur un travail spécifique pour décrire et recenser l'ensemble des compétences (pris au sens compétences relationnelles, personnelles) sur lesquelles s'appuyer. Cela vise aussi à identifier dans la situation professionnelle, ce que la personne fait, sait faire, et qui marche comme autant d'actions qui seront utiles pour atteindre l'objectif.

Cette phase consiste à élaborer de nouvelles formes de représentations, de nouvelles façons de construire la réalité.

Nous nous focalisons sur ce qui est le plus important pour vous!



En tant qu'êtres humains, nous sommes constamment influencés par les systèmes dans lesquels nous évoluons : famille, travail, relations sociales, etc. Ces systèmes interconnectés ont un impact significatif sur notre vie et notre bien-être. Notre approche de coaching systémique vous donne les outils et les compétences nécessaires pour naviguer efficacement au sein de ces systèmes et créer des changements positifs.

Le coût du coaching est évalué lors d'un entretien préliminaire et varie en fonction de la situation du client ainsi que des modalités de financement.

PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

La souffrance au travail est une réalité de plus en plus préoccupante, affectant la santé et le bien-être des salariés. Cependant, il est essentiel de savoir qu'il existe des solutions efficaces pour surmonter cette épreuve. Notre accompagnement en psychologie du travail met en avant l'intérêt des thérapies brèves et systémiques pour vous aider à retrouver l'équilibre et la sérénité.

Cet accompagnement s'adresse aux particuliers en visio ou en présentiel, ou aux entreprises souhaitant mettre en place une cellule d'écoute pour maintenir le bien être de leurs salariés.

NOTRE APPROCHE THÉRAPEUTIQUE

Les thérapies brèves se distinguent par leur **approche ciblée et orientée vers des résultats** rapides. Elles mettent l'accent sur la résolution des problèmes spécifiques liés au mal être en identifiant les schémas de pensée et de comportement qui contribuent à son maintien. En travaillant de manière collaborative et active, nous visons à apporter des changements significatifs et durables, favorisant ainsi votre rétablissement.

Parallèlement, les thérapies systémiques considèrent le contexte relationnel et organisationnel dans lequel le mal être s'est développé. Elles mettent en lumière les interactions complexes entre l'individu, son environnement de travail, ses collègues et sa vie personnelle. En explorant ces relations, nous pouvons identifier les dynamiques à l'origine de la souffrance et développer des stratégies de prévention et d'intervention adaptées.

En combinant les approches brèves et systémiques, nous offrons un accompagnement holistique, prenant en compte votre bien-être psychologique et votre environnement professionnel. Notre objectif est de vous aider à comprendre les facteurs contributifs à votre mal être, à développer des compétences adaptatives et à favoriser des changements positifs dans votre vie professionnelle. Avec notre accompagnement axé sur les thérapies brèves et systémiques, vous pouvez retrouver un équilibre durable, prévenir la rechute et redonner un sens à votre travail.

LES ETAPES DE L'ACCOMPAGEMENT

Évaluation personnalisée: Nous commençons par une évaluation approfondie de votre situation pour comprendre les facteurs qui ont contribué à votre mal être. Cette étape nous permet de personnaliser notre accompagnement en fonction de vos besoins spécifiques et pour vous de formuler vos objectifs à travers cet accompagnement

Soutien émotionnel et psychologique:

Notre équipe de psychologues qualifiés vous offre un soutien empathique et professionnel pour vous aider à gérer le stress, l'anxiété et les émotions liés à votre situation psychologique. Nous travaillons ensemble pour renforcer votre résilience et vous permettre de rebondir.

Rétablissement progressif : Nous vous aidons à établir un plan de rétablissement progressif, en vous guidant dans la gestion de votre charge de travail, en identifiant les éléments déclencheurs et en vous proposant des stratégies pour restaurer votre énergie et votre motivation.

Thérapies brèves et systémiques: Notre approche thérapeutique repose sur des techniques de thérapies brèves et systémiques, qui se concentrent sur une résolution rapide des problèmes en identifiant les schémas de pensée et de comportement qui maintiennent la situation. Nous travaillons ensemble pour apporter des changements significatifs et durables.

Développement de compétences adaptatives : Nous vous proposons des outils et des techniques pratiques pour renforcer vos compétences en gestion du stress, en gestion du temps, en communication et en assertivité. Ces compétences vous aideront à prévenir la rechute et à maintenir un équilibre durable dans votre vie professionnelle.

Reconversion et réorientation professionnelle : Si nécessaire, nous vous

soutenons dans votre réflexion sur votre carrière et vous accompagnons dans votre reconversion professionnelle, en tenant compte de vos intérêts, de vos compétences et de vos aspirations personnelles.

Suivi et soutien continu:

Notre engagement envers vous ne s'arrête pas à la fin de l'accompagnement initial. Nous vous offrons un suivi régulier pour nous assurer de votre progression et pour vous soutenir dans votre parcours de rétablissement à long terme.

Nos tarifs

Pour les particuliers : Le coût de la séance d'1 heure est de 60 euros en visio et de 70 euros en présentiel.

Pour les entreprises : Nous contacter afin d'établir un devis

Retrouvez votre équilibre. Contactez notre équipe diplômée, psychologues du travail et Thérapie brèves pour bénéficier de notre accompagnement.

INGENIERIE DE LA FORMATION

NOTRE APPROCHE

Nous croyons en une approche personnalisée de l'ingénierie de la formation, en tenant compte des particularités de votre secteur d'activité, de votre culture d'entreprise et des compétences que vous souhaitez développer chez vos collaborateurs ou stagiaires. Notre équipe travaille en étroite collaboration avec vous pour comprendre vos objectifs, vos défis et vos attentes en matière de formation, afin de concevoir des programmes sur mesure qui répondent à vos besoins.

Chez ATTRIBUT CONSEILS nous sommes passionnés par la création et la mise en œuvre de programmes de formation de qualité supérieure. Notre équipe d'experts en ingénierie de la formation est là pour vous accompagner dans toutes les étapes de développement de vos programmes de formation, en veillant à ce qu'ils soient pertinents, efficaces et répondent aux besoins spécifiques de votre entreprise.



NOS SERVICES

Analyse des besoins de formation: Nous réalisons une évaluation approfondie des besoins en formation de votre entreprise, en tenant compte des compétences actuelles et des lacunes à combler. Cette étape nous permet de cibler les domaines clés sur lesquels nous devons nous concentrer pour atteindre vos objectifs de développement.

Conception de programmes de formation : Notre équipe d'experts en ingénierie de la formation conçoit des programmes adaptés à vos besoins spécifiques. Nous utilisons des méthodologies pédagogiques innovantes et des approches d'apprentissage engageantes pour garantir une expérience d'apprentissage efficace et motivante pour vos apprenants.

Développement de contenus pédagogiques : Nous créons des contenus pédagogiques de haute qualité, tels que des supports de cours, des modules d'apprentissage en ligne, des vidéos de formation, des exercices pratiques, etc. Nous sommes spécialisés dans l'e-learning et le blended learning, en combinant des modules d'apprentissage en ligne interactifs avec des sessions en présentiel ou des activités pratiques en groupe. Ces ressources sont conçues pour faciliter l'acquisition de connaissances et de compétences de manière interactive et engageante.

Gestion de la logistique de formation : Nous prenons en charge tous les aspects logistiques de la formation, tels que la planification des sessions, la réservation des salles, la coordination des formateurs, la gestion des inscriptions, etc. Nous veillons à ce que tout soit parfaitement organisé pour garantir une expérience fluide et sans tracas pour vos apprenants.

Évaluation et suivi de la formation : Nous réalisons des évaluations régulières pour mesurer l'efficacité de nos programmes de formation. Nous recueillons les feedbacks des apprenants et analysons les résultats pour apporter les ajustements nécessaires et améliorer continuellement nos interventions.

Pourquoi choisir notre expertise en Ingénierie de la Formation ?

- Une équipe d'experts qualifiés et expérimentés en ingénierie de la formation.
- Une approche personnalisée, adaptée à vos besoins spécifiques.
- Des programmes de formation de haute qualité, basés sur les meilleures pratiques
- Une gestion complète de la logistique de formation pour une expérience fluide.
- Un suivi et une évaluation régulière pour garantir l'efficacité de nos interventions.



ET APRÈS?

Quel que soit le service que vous avez choisi, considérez-vous désormais comme un membre à part entière de notre tribu.

Nous sommes là pour vous aider à 100 %, que ce soit par e-mail ou par téléphone. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions. Restez également en contact avec nous sur notre page Facebook et LinkedIn pour les dernières nouvelles et mises à jour. Nous sommes là pour vous, de manière simple et efficace.

Nous contacter



contact@attribut-conseils.com



09.84.36.12.37 06.98.88.15.55

